

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1917)**

Heft 20

PDF erstellt am: **05.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

### Emposieu de l'Ancienne Scierie.

En 1913, le solde des crédits disponible était de Fr. 30 000. M. Curti, ingénieur des Travaux Publics, proposait de reprendre toute la question, en cherchant à désobstruer le gouffre de l'Ancienne Scierie (fig. 2) dont l'emplacement avait pu être repéré grâce à un vieux plan de la situation de la Scierie portant même l'indication d'un gouffre. On avait découvert un puits artificiel avec un

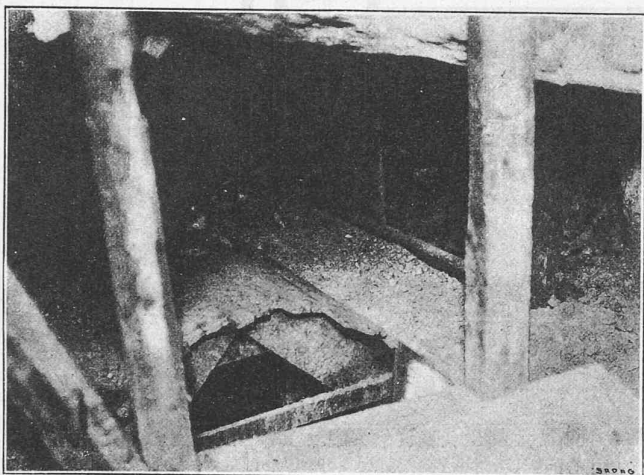


Fig. 2. — Gouffre de l'Ancienne Scierie.

escalier conduisant à une cavité souterraine fermée par une grille en bois, mais entièrement remplie d'un mastic formé de sciure, de boue de route, etc. le tout imprégné de goudron de houille. Toutefois la vidange de la caverne de la Scierie ne permit pas de trouver la suite du passage souterrain et les recherches furent abandonnées<sup>1</sup>.

Après avoir soigneusement drainé les terrains autour de cet orifice et dirigé les eaux de sources environnantes dans un petit canal placé sous le remblai de la nouvelle route du Chemin Blanc, la tâche devenait plus facile.

Malgré cela, il a fallu constamment pomper l'eau à une profondeur de 5 m. pour permettre de poursuivre les recherches jusqu'au moment où un coup de pioche rencontrait une grosse dalle en roc, inclinée, destinée probablement à protéger le gouffre proprement dit. Enfin, après avoir déblayé ces derniers monceaux de matériaux, l'on découvrit, dans un angle de la caverne, une pierre arrondie, enduite de goudron. Aussitôt cette pierre enlevée, l'eau disparaissait par une fissure mise à découvert et dès ce moment les travaux pour le percement de la deuxième galerie souterraine furent entrepris avec un intérêt toujours croissant. L'orientation de cette galerie qui suivait le tracé de la fissure où l'on remarquait des traces de goudron laissait supposer une communication avec la galerie des Anciens Moulins.

Après un parcours de 37 m. et une profondeur de 17 m. on arrivait dans une grande chambre mesurant 3 m. de

diamètre et 4 m. de hauteur. En cet endroit, trois fissures venaient se raccorder sur une fissure principale absolument propre.

Au droit de cette chambre, un troisième et nouveau puits a été creusé sur la hauteur de 17 m. qui servira à l'évacuation des matériaux provenant des curages futurs de la deuxième galerie souterraine dont l'excavation a été poursuivie sur une longueur de 20 m. à partir de ce nouveau puits. (A suivre.)

### Concours pour l'Hôtel de la Banque Nationale Suisse, à Zurich.

#### Extrait du rapport du Jury.

(Suite et fin)<sup>1</sup>.

#### III. Pestalozzi & Schucan, Zurich.

Les plans de tous les étages se distinguent par une grande clarté.

Le vestibule et l'escalier sont semblables à ceux du premier concours. Les ascenseurs sont trop cachés; leurs dégagements sur le premier palier de l'escalier pourraient entraver la circulation. Les entrées directes du vestibule au clearing et aux antichambres de l'administration des titres manquent; mais cette dernière section est une des mieux conçues des projets présentés. Le hall des caisses est décoré de colonnes placées devant des piliers, qui de même que dans le projet Pfister diminuent la grande portée des sommiers. La grande salle de réception pourrait être partagée en deux, l'escalier de l'administration des titres, conduisant aux chambres fortes du sous-sol, doit aboutir dans le local des caisses. La disposition des ascenseurs, qui font le service entre le hall des caisses du rez-de-chaussée et les antichambres des chambres fortes du sous-sol, devrait être améliorée. L'escalier spécial à l'angle nord-est du bâtiment, qui conduit du sous-sol jusqu'aux appartements des employés à l'entresol, est disposé d'une manière originale. Par contre, on devrait supprimer l'escalier qui relie l'entresol au premier étage, afin d'isoler entièrement les locaux de la Banque des communications extérieures. La disposition du sous-sol est bonne; les plans des étages sont bien ordonnés, avec pièces de dimensions appropriées à leur but. Le corridor central de chaque étage est bien éclairé par l'escalier secondaire placé à son extrémité est.

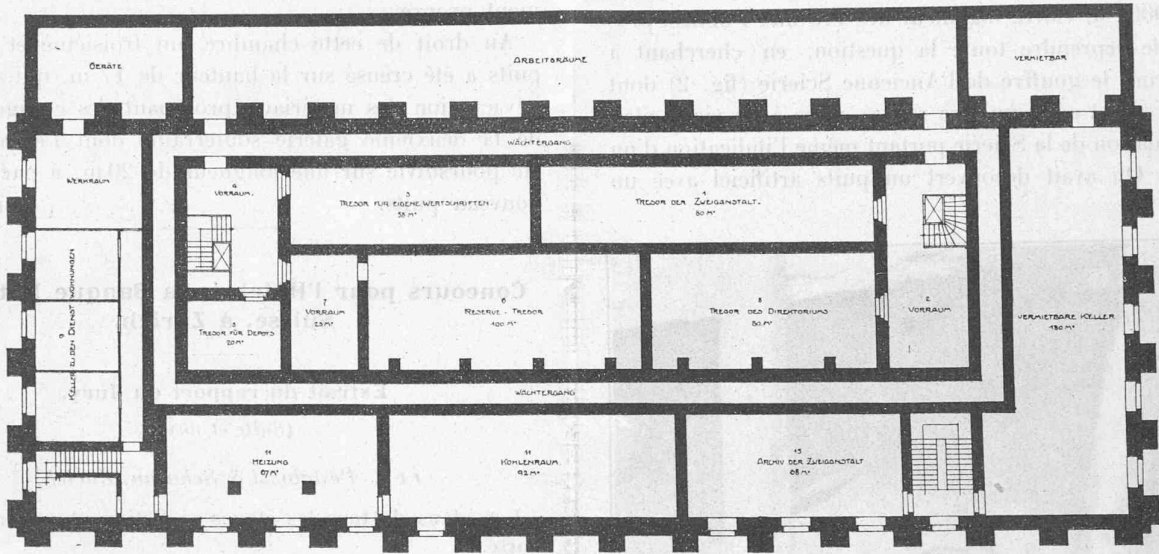
L'éclairage du corridor central n'a été obtenu d'une manière aussi parfaite dans aucun des autres projets. Cette disposition présente, il est vrai, l'inconvénient d'interrompre l'enchaînement des différents locaux. En ce qui concerne les salles des séances et les bureaux des directeurs, les mêmes observations peuvent être faites, au sujet de leur situation, que pour d'autres projets analogues.

En façade, il est regrettable que les auteurs n'aient pas adopté un parti d'architecture uni, montant sans coupure du socle jusqu'à la corniche principale. La colonnade qui surmonte les deux étages inférieurs, aurait l'inconvénient de diminuer le vide intérieur et de nuire à l'éclairage des pièces. En outre, ce parti ne procurerait pas au monument l'aspect imposant que l'on désire. Enfin, les décrochements des angles de la façade ne correspondent pas à ceux du plan.

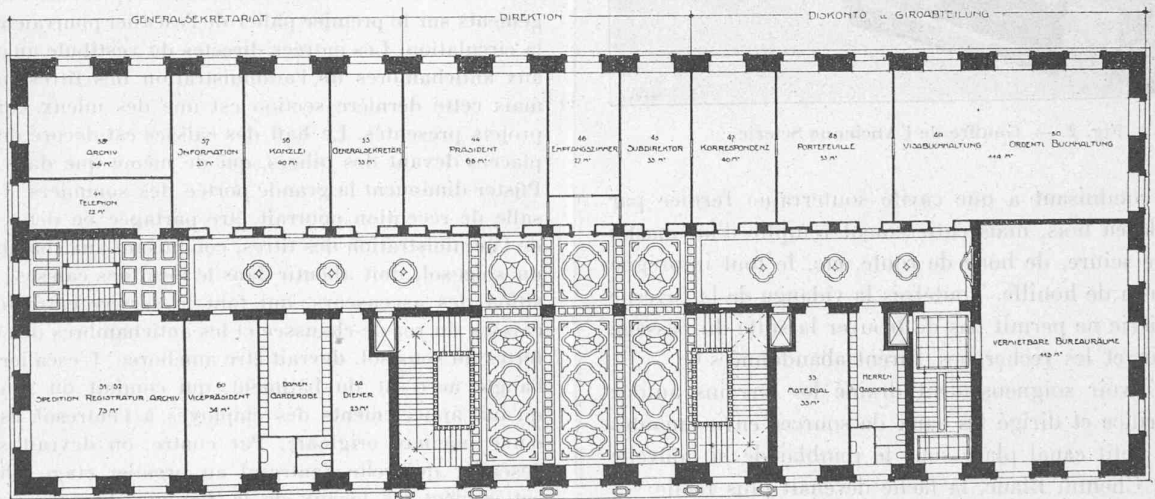
<sup>1</sup> (Voir extrait du *Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles*, T. XXXVII. « Cours souterrain de la Ronde », par le D<sup>r</sup> H. Schardt.)

<sup>1</sup> Voir les numéros du 25 août 1917, page 166, et du 22 septembre 1917, page 187.

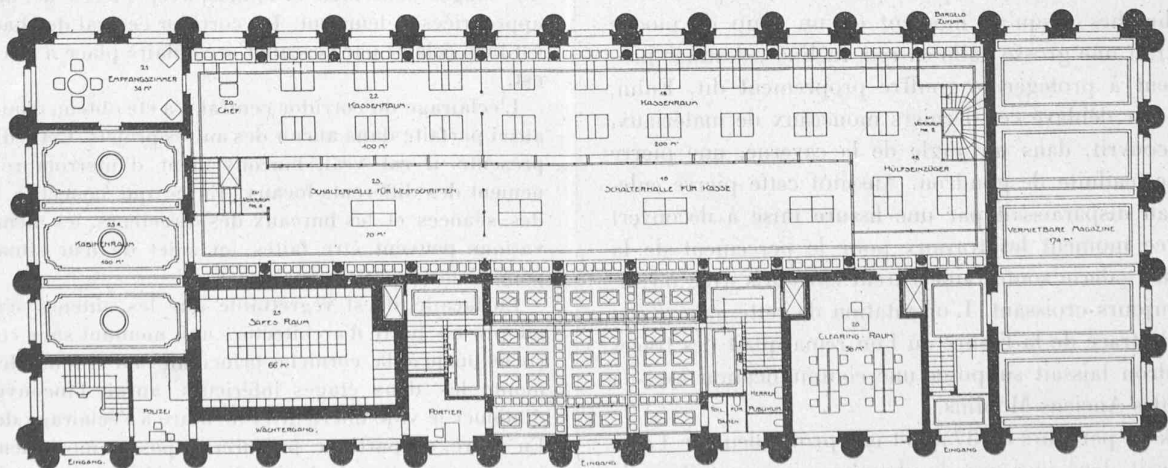
II<sup>ème</sup> CONOURS POUR L'HOTEL DE LA BANQUE NATIONALE, A ZÜRICH



Plan du sous-sol. — 1 : 400.



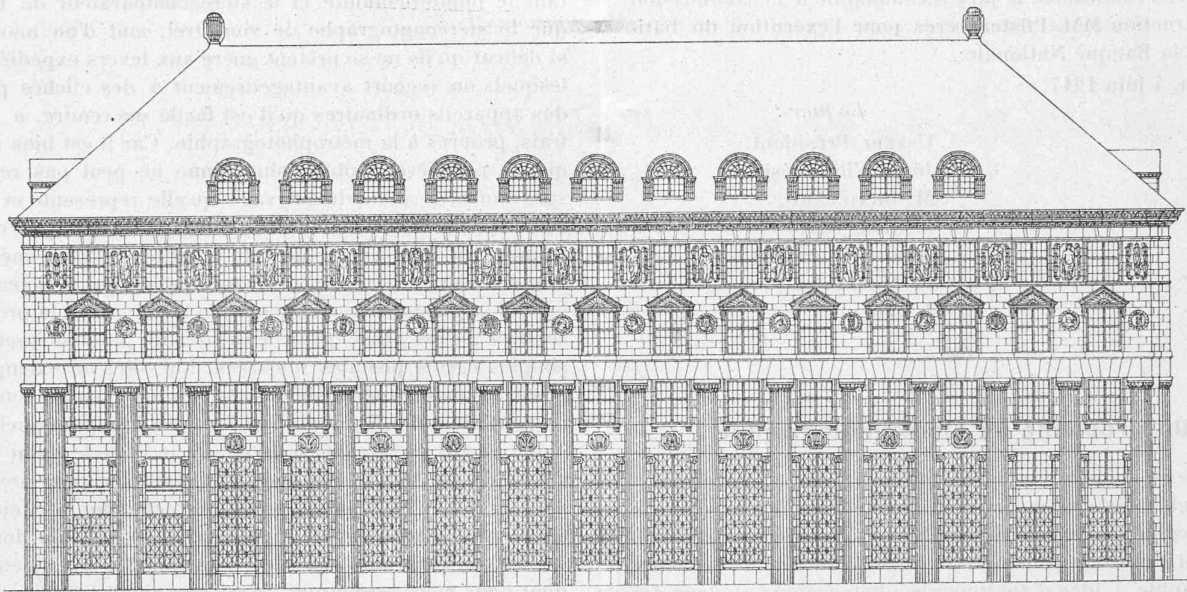
Plan du 2<sup>ème</sup> étage. — 1 : 400.



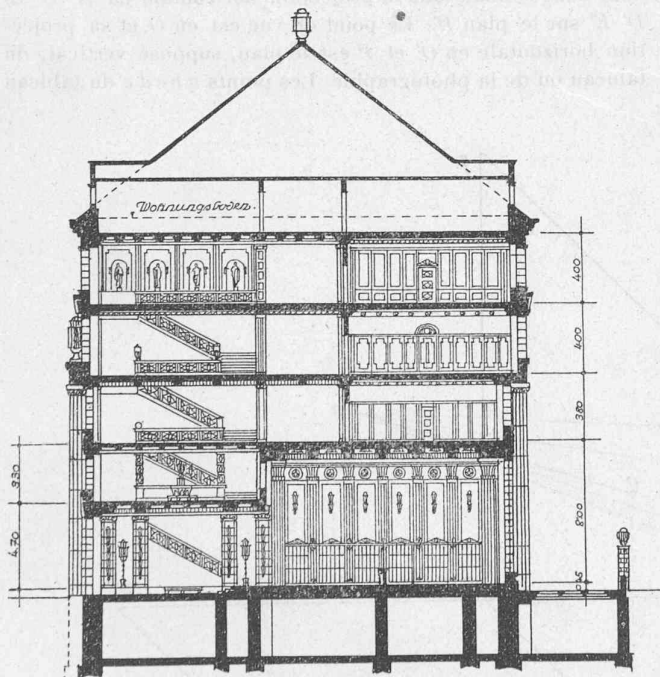
Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.

3<sup>ème</sup> rang : projet de MM. Pestalozzi & Schucan, architectes, à Zurich.

(Clichés de la Schweiz. Bauzeitung.)

II<sup>me</sup> CONCOURS POUR L'HOTEL DE LA BANQUE NATIONALE, A ZURICH

Façade sud. — 1 : 400.

3<sup>me</sup> rang : projet de MM. Pestalozzi & Schucan, architectes, à Zurich.(Clichés de la *Schweiz. Bauzeitung*.)

Coupe. — 1 : 400.

**Conclusion.**

1. La préférence est donnée à un hall des caisses à une seule nef.
2. L'administration des titres doit être organisée de manière que les salons de réception et l'antichambre des safes communiquent directement avec les parties de ce service, installé dans le grand hall.
3. Le local placé au sous-sol au-dessous du passage de cinq

mètres de largeur qui longe la face sud, doit être séparé des chambres fortes par un couloir de surveillance.

4. Il est désirable de prévoir un entresol pour les logements du personnel de service.

5. Aux étages, les salles des séances doivent être placées du côté nord et les bureaux des directeurs du côté sud-est ; afin de permettre dans l'avenir d'étendre sans trop de frais les services de la banque dans les locaux disponibles.

6. Il est recommandé de ne prévoir qu'un seul grand escalier et deux escaliers secondaires, l'escalier principal devant être largement ouvert sur toute la hauteur du bâtiment.

7. L'utilisation des combles doit être réduite au strict nécessaire.

8. L'aspect du bâtiment doit être bien approprié à son but.

9. La disposition des ascenseurs qui relient les chambres fortes du sous-sol aux caisses du rez-de-chaussée, doit être étudiée avec le plus grand soin.

**Verdict du Jury.**

Le jury a classé les projets dans l'ordre suivant, en se basant sur leurs différentes qualités artistiques et techniques.

1. Pfister frères,
2. Hermann Herter,
3. Pestalozzi et Schucan,
4. von Senger,
5. Maurer et Vogelsanger,
6. { Bischoff & Weideli,  
Messmer frères,  
Pfleghard & Häfeli,
7. Fröhlich,
8. Müller & Freytag.

Les projets de MM. Pfister frères et de M. Herter ont été classés en premier et deuxième rang à l'unanimité des voix.

Dans ces conditions, le jury recommande à la commission de construction MM. Pfister frères pour l'exécution du bâtiment de la Banque Nationale.

Zurich, 4 juin 1917.

*Le jury :*

USTERI, Président,  
JÖHR, Vice-Président,  
M. BRAILLARD,  
J. L. CAYLA,  
NICOL. HARTMANN,  
K. MOSER,  
L. VÖLKI.

### Un problème de métrophotographie.

La guerre actuelle, avec ses tirs indirects et à grande distance réglés par des observateurs montés sur des avions ou des ballons, a suscité des problèmes de repérage très délicats dont beaucoup peuvent être résolus à l'aide de la métrophotographie. L'idée d'appliquer la photographie au levé des plans est due, sauf erreur, au colonel français Laussedat, mais c'est un savant allemand, M. Pulfrich, collaborateur scientifique de la Maison Zeiss à Iéna, qui fit de la photogrammétrie une science de haute précision. Au moyen du stéréocomparateur qu'il inventa, il est possible de lire directement sur deux photographies prises au photothéodolite les coordonnées qui fixent la position d'un point dans l'espace. Bien plus, en adjoignant au stéréocomparateur le dispositif

imaginé par un Autrichien, M. von Orel, les courbes de niveau sont tracées automatiquement. Mais ces instruments, tant le photothéodolite et le stéréocomparateur de Pulfrich que le stéréoautographe de von Orel, sont d'un maniement si délicat qu'ils ne se prêtent guère aux levés expédiés, pour lesquels on recourt avantageusement à des clichés pris par des appareils ordinaires qu'il est facile de rendre, à peu de frais, propres à la métrophotographie. Car il est bien évident que la première photographie venue ne peut pas restituer, sans autre, le plan du paysage qu'elle représente et que la connaissance de certaines constantes caractéristiques de l'instrument est nécessaire. Mais le nombre de ces données peut être souvent très réduit par une application judicieuse des lois de la perspective conique et de la théorie de la projection centrale; c'est ainsi qu'on a su tirer un parti surprenant de simples cartes postales illustrées. En voici un exemple: on possède une photographie d'un terrain quelconque sur lequel on peut identifier 5 points avec 5 points d'un plan quelconque d'une partie du terrain, trouver sur le plan le point de vue, c'est-à-dire le lieu où l'opérateur a stationné pour prendre la photographie. La solution de ce problème due à Steiner fait appel aux méthodes de la géométrie de position dont nous avons osé prétendre qu'elles sont inutiles à l'ingénieur et dont nous nous permettons de recommander l'étude aux artilleurs; que ces messieurs ne s'effraient pas: il n'est pas nécessaire de comprendre la géométrie projective pour en tracer correctement les constructions.

Soient, fig. 1,  $A B C D E$  les cinq points de l'espace dont nous connaissons la projection horizontale en  $A' B' C' D' E'$  sur le plan  $P'$ . Le point de vue est en  $O$  et sa projection horizontale en  $O'$  et  $P$  est le plan, supposé vertical, du tableau ou de la photographie. Les points  $a b c d e$  du tableau

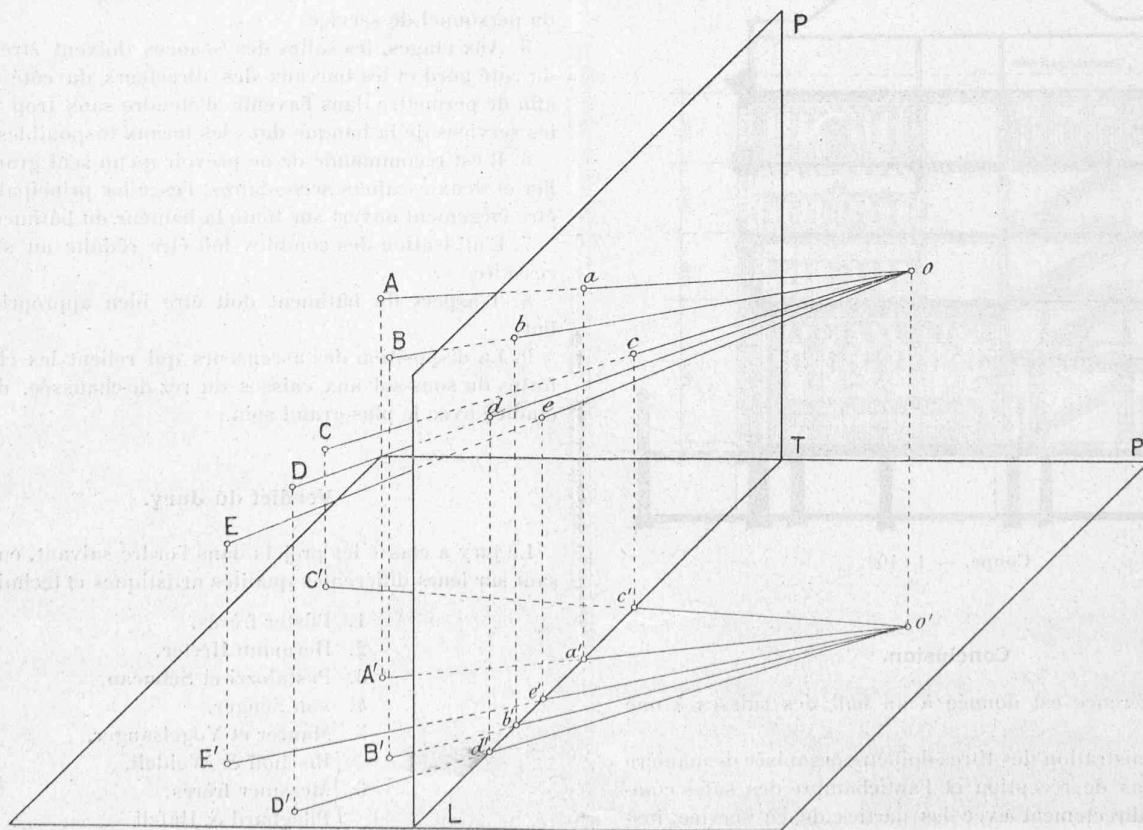


Fig. 1.